



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRÉASQUE

Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

2024/007

Séance du 13 MARS 2024

Date de convocation :
7 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures, les membres du CCAS de la commune de Gréasque, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, en session ordinaire du mois de MARS, sous la présidence de Monsieur Michel RUIZ.

Nombre
d'administrateurs :
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Procuration : 1

N°5 Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Présents : Michel RUIZ, Georges AMBROSIANO, Hélène BERNAL, Michèle OLLIVE, Chantal MAGISTRIS, Hélène GAILLARD, Francine LONG, Serge REBOUL, Guy VERGA-GERARD, Dominique ROLLIN. ---/
Absents-Excusés : Nadine CARLUS, Véronique MEYNARD pouvoir à Hélène BERNAL, Agnès SAUNIER.-----/

Secrétaire de séance : Mme Hélène BERNAL

Vu le débat sur les orientations budgétaires de la séance du 20 février 2024 ;
Considérant que le projet du Budget Primitif 2024 est proposé avec reprise des résultats de l'exercice 2023 ;
Considérant qu'il est établi selon la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
Considérant qu'il se décompose de la façon suivante :

CHAPITRES	SECTION FONCTIONNEMENT - DEPENSES	637 000,00 €
011	Charges à caractère général	66 500,00 €
012	Charges de personnel	540 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	620,95 €
042	Opérations d'ordres entre sections	6 879,05 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
CHAPITRES	SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES	637 000,00 €
70	Produits des services	78 555,00 €
74	Dotations et participations	427 696,76 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
013	Atténuation de charges	7 000,00 €
042	Opération d'ordres entre sections	1 026,69 €
002	Résultat reporté	122 721,55 €
CHAPITRES	SECTION INVESTISSEMENT - DEPENSES	66 700,00 €
21	Immobilisations corporelles	65 673,31 €
040	Opérations d'ordres entre sections	1 026,69 €
CHAPITRES	SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES	66 700,00 €
001	Excédent d'investissement reporté	59 666,34 €
10	Dotations, fonds divers, réserves	154,61 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
040	Opérations d'ordres entre sections	6 879,05 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des suffrages,

ARTICLE UNIQUE : Décide d'adopter le Budget Primitif 2024 du CCAS tel qu'exposé ci-dessus.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT,

Michel RUIZ

